



AFRICAN UNION

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
1081<sup>ème</sup> RÉUNION

4 MAI 2022  
ADDIS-ABÉBA

PSC/PR/PS.1081(2022)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 1081<sup>ème</sup> réunion tenue le 4 mai 2022, a été informé de l'attaque menée par Al Shabaab contre une Base opérationnelle avancée (FOB) de la Mission de transition de l'UA en Somalie (ATMIS) dans la région de Middle Shabele, au Sud-Ouest de Mogadiscio, le 3 mai 2022.

Le Conseil a pris note des observations liminaires du Représentant permanent de la République du Cameroun auprès de l'UA, et Président du CPS pour le mois de mai 2022, S.E. Ambassadeur Churchill Ewumbue-Monono, de la déclaration du Représentant permanent de la République du Burundi auprès de l'UA, S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, et de l'exposé du Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA pour la Somalie et Chef de l'ATMIS, S.E. Ambassadeur Francisco Madeira.

Le Conseil s'est félicité du Communiqué de presse du Président de la Commission de l'UA, S.E. Moussa Faki Mahamat, publié le 3 mai 2022, et a rappelé toutes les décisions de l'UA sur la situation en Somalie et l'ATMIS, notamment le Communiqué [PSC/PR/COMM.1075(2022)] adopté par le Conseil lors de sa 1075<sup>ème</sup> réunion tenue le 12 avril 2022.

Le Conseil a fermement condamné l'attaque barbare et lâche contre le contingent burundais de l'ATMIS, dans le Secteur 5, par le groupe terroriste Al Shabaab et a averti le groupe terroriste que cette attaque ne diminuera en rien l'engagement et les opérations de l'ATMIS.

Le Conseil a souligné que l'UA reste déterminée à travailler avec le Gouvernement fédéral de Somalie pour éliminer la menace Al Shabaab et continuer à promouvoir efficacement la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie.

Le Conseil a exprimé ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple burundais, en particulier aux familles immédiates des soldats décédés, et a souhaité un prompt rétablissement à tous ceux qui ont été blessés.

Le Conseil a rendu hommage au personnel des Forces de défense nationale burundaises qui a fait le sacrifice ultime dans l'exercice de ses fonctions et pour la cause de la paix en Somalie, dans la région et sur le continent africain en général.

Le Conseil a également rendu hommage à tous les pays contributeurs de troupes et de police (PT/PCC) à l'ATMIS et, en particulier, à tous les hommes et femmes servant dans le cadre de l'ATMIS, les a félicités pour leur engagement et les a encouragés à persévérer jusqu'à l'élimination totale d'Al Shabaab.

Le Conseil a souligné qu'il importait de préserver les acquis enregistrés jusqu'à présent en Somalie, ainsi que la dynamique actuelle de la lutte contre Al Shabaab, en renforçant les capacités de l'ATMIS, notamment en mettant à la disposition de la Mission toutes les ressources humaines, matérielles, techniques et financières nécessaires, y compris les facteurs de renforcement et de multiplicateurs de Force, afin de lui permettre de s'acquitter plus efficacement de son mandat.

Le Conseil est convenu de demeurer activement saisi de la question.